Démarche : Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Organisme : Prévention des risques industriels, climat, air, énergie Identité du demandeur **Email** Etablissement SIRET Dénomination Forme juridique **Formulaire** Formulaire préalable à la phase amont s'adressant aux professionnels disposant d'un numéro de SIRET. Le porteur de projet remplit les éléments qui concernent le projet. L'objectif est double : s'interroger sur les sujets potentiellement à enjeux, adisposer d'informations permettant aux interlocuteurs présents lors de la phase amont d'expliciter au mieux les attendus de l'administration sur le dossier qui sera déposé ultérieurement, afin de rendre ce dernier recevable le plus rapidement possible. Remplissage de tous les items (en indiquant « non concerné », « non pertinent » ou « non connu » le cas échéant). Fournir, une synthèse des éléments, études et diagnostic déjà réalisés et en votre possession. Ces documents permettront une meilleure prise en compte du périmètre de votre projet et une réponse plus précise. Format de la demande : informatique (CD, clé USB, etc.) Votre département Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Ain Allier - Cantal - Puy-de-Dôme Ardèche - Drôme ☐ Isère ☐ Loire - Haute-Loire Rhône Savoie - Haute-Savoie 1. Intitulé du projet Intitulé du projet

#### 2. Identification du pétitionnaire

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Dénomination ou raison sociale
Numéro de SIRET / RCS SIRET
Dénomination
Forme juridique
Forme juridique
Nom de la personne habilitée à représenter la personne morale
Prénom de la personne habilitée à représenter la personne morale
Qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale
Adresse (n° - voie)
Commune
Localité
Pays
T ays
N° de téléphone
Adresse courriel
3. Caractéristiques principales du projet
3.1 Présentation succincte du projet
Identité du pétionnaire si différente de celle du porteur de projet
Accompagnement par un prestataire sur la réglementation environnementale ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
Précisez ses coordonnées
Est-ce qu'un financement public est ou a été sollicité ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Auprès de quel(s) organisme(s) ?
Est-ce que des contacts ont été pris avec les collectivités, associations et riverains pour présenter ce projet ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Type d'activité du projet Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Installations, ouvrages, travaux et activités - loi sur l'eau
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Ce projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Si oui, de quels projets se compose le programme ?
Pour les projets soumis au cas par cas selon l'article R.122-2 du code de l'environnement, et si ce cas par cas a été déposé, une évaluation environnementale est-elle nécessaire ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
3.2 Identification des rubriques concernées par le projet
Liste des rubriques ICPE du projet dans le régime A (autorisation)  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  1185 – Gaz à effet de serre fluorés
1312 – Mise en œuvre de produits explosifs à des fins industrielles
1413 – Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
1416 – Station services (hydrogène)
1421 – Installation de remplissage d'aérosols inflammables
1434 – Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables
1435 – Stations-service
1436 – Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C
1450 – Solides inflammables
1455 – Stockage de carbure de calcium
☐ 1510 – Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts
1511 – Entrepôts frigorifiques
1530 – Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues
1531 – Stockages, par voie humide (immersion ou aspersion), de bois non traité chimiquement
1532 – Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues
☐ 1630 – Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique
1700 – Définitions et règles de classement des substances radioactives
1716 – Substances radioactives
1735 – Dépôt, entreposage ou stockage de substances radioactives
1978 – Solvants organiques
2101 – Élevage de bovins
2102 – Élevage de porcs
2110 – Élevage de lapins
2111 – Élevage de volailles
2112 – Couvoirs
2113 – Élevage d'animaux carnassiers à fourrure
2120 – Élevage de chiens
2130 – Piscicultures
2140 – Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
2150 – Élevage de coléoptères, diptères, orthoptères
2160 – Silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires
2170 – Fabrication des engrais, amendement et support de culture
2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture
2175 – Dépôts d'engrais liquides
2210 – Abattage d'animaux
2220 – Préparation de produits alimentaires d'origine végétale

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2230 – Transformation etc. du lait
2240 – Extraction et traitement des huiles végétales, huiles animales et corps gras
2250 – Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole
2251 – Préparation, conditionnement de vins
2260 – Broyage, concassage de substances végétales
2265 – Fermentation acétique en milieu liquide
2275 – Fabrication de levure,
2311 – Traitement par battage, cardage, lavage etc. de fibres d'origine végétale
2315 – Fabrication de fibres végétales artificielles
2321 – Atelier de fabrication de tissus
2330 – Teinture, impression, apprêt, enduction, blanchiment et délavage de matières textiles
2340 – Blanchisserie, laverie de linge
2345 – Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement de textiles ou vêtements
2350 – Tanneries, mégisseries,
2351 – Teintureries et pigmentation de peaux
2355 – Dépôts de peaux
2360 – Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir
2410 – Travail du bois et matériaux combustibles analogues
2415 – Mise en œuvre de produits de préservation de bois et matériaux dérivés
2420 – Fabrication de charbon de bois
2430 – Préparation de la pâte à papier
2440 – Fabrication de papier carton
2445 – Transformation du papier, carton
2450 – Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support
2510 – Exploitation de carrières
2515 – Broyage, concassage, criblage de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes
2516 – Station de transit de produits minéraux pulvérulents
2517 – Station de transit de produits minéraux autres
2518 – Production de béton prêt à l'emploi
2520 – Fabrication de ciments, chaux, plâtres
2521 – Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers
2522 – Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques
2523 – Fabrication de produits céramiques et réfractaires

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2524 – Taillage, sciage et polissage de minéraux naturels ou artificiels
2530 – Fabrication et travail du verre
2531 – Travail chimique du verre ou du cristal
2540 – Lavoirs à houille, minerais, minéraux ou résidus métallurgiques
2541 – Agglomération de houille, minerai de fer, fabrication de graphite artificiel – Grillage ou frittage de minerai métallique
2545 – Fabrication d'acier, fer, fonte, ferro-alliage
2546 – Traitement industriel des minerais non ferreux, élaboration des métaux et alliages non ferreux
2547 – Fabrication de silico-alliages ou carbure de silicium
2550 – Fonderie de produits moulés contenant du plomb
2551 – Fonderie de métaux et alliages ferreux
2552 – Fonderie de métaux et alliages non-ferreux
2560 – Travail mécanique des métaux et alliages
2561 – Trempé recuit, revenu des métaux et alliages
2562 – Chauffage et traitement industriels par bains de sels fondus
2563 – Nettoyage lessiviel
2564 – Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques
2565 – Revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique
2566 – Décapage des métaux par traitement thermique
2567 – Galvanisation, étamage de métaux
2570 – Émail
2575 – Emploi de matières abrasives
2630 – Fabrication de ou à base de détergents et savons
2631 – Extraction par la vapeur des parfums, huiles essentielles
2640 - Fabrication industrielle de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels
2660 – Fabrication industrielle ou régénération de polymères
2661 – Transformation de polymères
2662 – Stockage de polymères
2663 – Stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50 % de polymères
2670 – Fabrication d'accumulateurs et piles
2680 – Mise en œuvre industrielle d'organismes génétiquement modifiés
2681 – Mise en œuvre industrielle de micro- organismes naturels pathogènes
2690 – Préparation de produits opothérapiques

Phase Amont - AENV - Auvergne-knone-Alpes - Pro
2711 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets d'équipements électriques et électroniques
2712 – Stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage
2713 – Transit, regroupement, tri ou préparation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux
2714 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc,
textiles, bois
2715 – Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre
2716 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux non inertes
2718 – Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux
2719 – Installation temporaire de transit de déchets issus de pollutions accidentelles marines ou fluviales ou de catastrophes naturelles
2720 – Stockage de déchets résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales ainsi que de l'exploitation de carrières
2730 – Traitement de sous-produits d'origine animale
2731 – Dépôt de sous-produits animaux
2740 – Incinération de cadavres d'animaux de compagnie
2750 – Station d'épuration collective d'eaux résiduaires industrielles
2751 – Station d'épuration collective de déjections animales
2752 – Station d'épuration mixte
2760 – Stockage de déchets autres que ceux mentionnés à la rubrique 2720
2770 – Traitement thermique de déchets dangereux
2771 – Traitement thermique de déchets non dangereux
2780 – Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale
2781 – Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale
2782 – Autres traitements biologiques de déchets non dangereux
2790 – Traitement de déchets dangereux
2791 – Traitement de déchets non dangereux
2792 – Traitement de déchets contenant des PCB
2793 – Traitement de déchets d'explosifs
2794 – Broyage de déchets verts
2795 – Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux
2797 – Gestion des déchets radioactifs
2798 – Installation temporaire de transit de déchets radioactifs
2910 – Installation de combustion

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhone-Alpes - Pro
2921 – Refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air
2925 – Charge d'accumulateurs
2930 – Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs
2931 – Ateliers d'essais sur banc de moteurs à combustion interne ou à réaction, turbines
2940 – Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.
2950 – Traitement et développement des surfaces photosensibles
2960 – Captage de CO2
2970 – Stockage géologique de CO2
2971 – Installation de production de chaleur ou d'électricité à partir de combustibles solides de récupération
2980 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
3110 – Combustion
3120 – Raffinage de pétrole et de gaz
3130 – Production de coke
3140 – Gazéification ou liquéfaction de charbon ou autres combustibles
3210 – Grillage ou frittage de minerai métallique
3220 – Production de fonte ou d'acier
3230 – Transformation des métaux ferreux
3240 – Exploitation de fonderies de métaux ferreux
3250 – Transformation de métaux non ferreux
3260 – Traitement de surface
3310 – Production de ciment, chaux ou oxyde de magnésium
3330 – Fabrication du verre
3340 – Fusion de matières minérales
3350 – Fabrication de céramiques
3410 – Fabrication de produits chimiques organiques
3420 – Fabrication de produits chimiques inorganiques
3430 – Fabrication d'engrais
3440 – Fabrication de produits phytosanitaires ou biocides
3450 – Fabrication de produits pharmaceutiques
3460 – Fabrication d'explosifs
3510 – Traitement de déchets dangereux
3520 – Incinération ou coincinération de déchets
3531 – Élimination de déchets non dangereux

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
3540 – Installation de stockage de déchets
3550 – stockage temporaire de déchets
3560 – Stockage souterrain de déchets dangereux
3610 – Fabrication de pâte à papier, papier, carton, panneaux de bois
3620 – Prétraitement ou teinture de textiles
3630 – Tannage des peaux
3641 – Exploitation d'abattoirs
3642 – Traitement et transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires
3643 – Traitement et transformation du lait
3650 – Élimination ou recyclage de carcasses ou de déchets animaux
3660 – Élevage intensif
3670 – Traitement de surface de matières à l'aide de solvants organiques
3680 – Fabrication de carbone
3690 – Captage des flux de CO2
3700 – Préservation du bois
3710 – Traitement des eaux résiduaires
4001 – Installations présentant un grand nombre de substances (règle du cumul seuil bas ou haut)
4110 – Toxicité aiguë catégorie 1
4120 – Toxicité aiguë catégorie 2
4130 – Toxicité aiguë catégorie 3 / inhalation.
14140 – Toxicité aiguë catégorie 3 / orale
4150 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles
4210 – Produits explosifs
4220 – Produits explosifs (stockage de)
4240 – Produits explosibles
4310 – Gaz inflammables catégorie 1 et 2.
4320 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4321 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4330 – Liquides inflammables de catégorie 1
4331 – Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3
4410 – Substances et mélanges autoréactifs type A ou type B
4411 – Substances et mélanges autoréactifs type C, D, E ou F
4420 – Peroxydes organiques type A ou type B

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4422 – Peroxydes organiques type E ou type F
4430 – Solides pyrophoriques catégorie 1.
4431 – Liquides pyrophoriques catégorie 1
4440 – Solides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4441 – Liquides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4442 – Gaz comburants catégorie 1
4510 – Dangereux pour l'environnement aquatique 1
4511 – Dangereux pour l'environnement aquatique 2
4610 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH014
4620 – Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
4630 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH029
4701 – Nitrate d'ammonium.
4702 – Engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium
4703 – Nitrate d'ammonium ou d'engrais hors spécification
4705 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de comprimés ou de granulés)
4706 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de cristaux)
4707 – Pentoxyde d'arsenic
4708 – Trioxyde d'arsenic
☐ 4709 – Brome
☐ 4710 – Chlore
4711 – Composés de nickel
4712 – Ethylèneimine
☐ 4713 – Fluor
4714 – Formaldéhyde
4715 – Hydrogène
4716 – Chlorure d'hydrogène
4717 – Plombs alkyls
4718 – Gaz inflammables liquéfiés de catégorie
4719 – Acétylène
4720 – Oxyde d'éthylène
4721 – Oxyde de propylène
4722 – Méthanol
4723 – 4,4-méthylène-bis

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4725 – Oxygène
4726 – 2,4-diisocyanate de toluène
4727 – Dichlorure de carbonyle (phosgène)
☐ 4728 – Arsine
The sphine 4729 – Phosphine
The state of the s
Trioxyde de soufre
4732 – Polychlorodibenzofuranes et polychlorodibenzodioxines
4733 – Cancérogènes
4734 – Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution
4735 – Ammoniac
Trifluorure de bore
4737 – Sulfure d'hydrogène
4738 – Pipéridine
4739 – Bis(2-dimethylaminoéthyl)(méthyl)amine
4740 – 3-(2-Ethylhexyloxy)propylamine
4741 – Les mélanges d'hypochlorite de sodium
4742 – Propylamine
4743 – Acrylate de tert-butyl
4744 – 2-méthyl-3-butènenitrile
4745 – Tétrahydro-3,5-diméthyl-1,3,5, thiadiazine-2-thione (dazomet)
4746 – Acrylate de méthyle
4747 – 3-Méthylpyridine
4748 – 1-bromo-3-chloropropane
4749 – Perchlorate d'ammonium
4755 – Alcools de bouche d'origine agricole
4801 – Houille, coke,
Liste des rubriques ICPE du projet dans le régime E (enregistrement)  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  1185 – Gaz à effet de serre fluorés
1312 – Mise en œuvre de produits explosifs à des fins industrielles
1413 – Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression
1414 – Installations de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés
1416 – Station services (hydrogène)

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
1421 – Installation de remplissage d'aérosols inflammables
1434 – Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables
1435 – Stations-service
1436 – Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C
1450 – Solides inflammables
1455 – Stockage de carbure de calcium
☐ 1510 – Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts
1511 – Entrepôts frigorifiques
1530 – Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues
1531 – Stockages, par voie humide (immersion ou aspersion), de bois non traité chimiquement
1532 – Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues
1630 – Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique
1700 – Définitions et règles de classement des substances radioactives
1716 – Substances radioactives
1735 – Dépôt, entreposage ou stockage de substances radioactives
1978 – Solvants organiques
2101 – Élevage de bovins
2102 – Élevage de porcs
2110 – Élevage de lapins
2111 – Élevage de volailles
2112 – Couvoirs
2113 – Élevage d'animaux carnassiers à fourrure
2120 – Élevage de chiens
2130 – Piscicultures
2140 – Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
2150 – Élevage de coléoptères, diptères, orthoptères
2160 – Silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires
2170 – Fabrication des engrais, amendement et support de culture
2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture
2175 – Dépôts d'engrais liquides
2210 – Abattage d'animaux
2220 – Préparation de produits alimentaires d'origine végétale
2221 – Préparation de produits alimentaires d'origine animale

Phase Amont - AENV - Auvergne-knone-Alpes - Pro
2240 – Extraction et traitement des huiles végétales, huiles animales et corps gras
2250 – Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole
2251 – Préparation, conditionnement de vins
2260 – Broyage, concassage de substances végétales
2265 – Fermentation acétique en milieu liquide
2275 – Fabrication de levure,
2311 – Traitement par battage, cardage, lavage etc. de fibres d'origine végétale
2315 – Fabrication de fibres végétales artificielles
2321 – Atelier de fabrication de tissus
2330 – Teinture, impression, apprêt, enduction, blanchiment et délavage de matières textiles
2340 – Blanchisserie, laverie de linge
2345 – Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement de textiles ou vêtements
2350 – Tanneries, mégisseries,
2351 – Teintureries et pigmentation de peaux
2355 – Dépôts de peaux
2360 – Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir
2410 – Travail du bois et matériaux combustibles analogues
2415 – Mise en œuvre de produits de préservation de bois et matériaux dérivés
2420 – Fabrication de charbon de bois
2430 – Préparation de la pâte à papier
2440 – Fabrication de papier carton
2445 – Transformation du papier, carton
2450 – Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support
2510 – Exploitation de carrières
2515 – Broyage, concassage, criblage de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes
2516 – Station de transit de produits minéraux pulvérulents
2517 – Station de transit de produits minéraux autres
2518 – Production de béton prêt à l'emploi
2520 – Fabrication de ciments, chaux, plâtres
2521 – Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers
2522 – Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques
2523 – Fabrication de produits céramiques et réfractaires
☐ 2524 – Taillage, sciage et polissage de minéraux naturels ou artificiels

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2530 – Fabrication et travail du verre
2531 – Travail chimique du verre ou du cristal
2540 – Lavoirs à houille, minerais, minéraux ou résidus métallurgiques
2541 – Agglomération de houille, minerai de fer, fabrication de graphite artificiel – Grillage ou frittage de minerai métallique
2545 – Fabrication d'acier, fer, fonte, ferro-alliage
2546 – Traitement industriel des minerais non ferreux, élaboration des métaux et alliages non ferreux
2547 – Fabrication de silico-alliages ou carbure de silicium
2550 – Fonderie de produits moulés contenant du plomb
2551 – Fonderie de métaux et alliages ferreux
2552 – Fonderie de métaux et alliages non-ferreux
2560 – Travail mécanique des métaux et alliages
2561 – Trempé recuit, revenu des métaux et alliages
2562 – Chauffage et traitement industriels par bains de sels fondus
2563 – Nettoyage lessiviel
2564 – Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques
2565 – Revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique
2566 – Décapage des métaux par traitement thermique
2567 – Galvanisation, étamage de métaux
2570 – Émail
2575 – Emploi de matières abrasives
2630 – Fabrication de ou à base de détergents et savons
2631 – Extraction par la vapeur des parfums, huiles essentielles
2640 - Fabrication industrielle de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels
2660 – Fabrication industrielle ou régénération de polymères
2661 – Transformation de polymères
2662 – Stockage de polymères
2663 – Stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50 % de polymères
2670 – Fabrication d'accumulateurs et piles
2680 – Mise en œuvre industrielle d'organismes génétiquement modifiés
2681 – Mise en œuvre industrielle de micro- organismes naturels pathogènes
2690 – Préparation de produits opothérapiques
2710 – Collecte de déchets apportés par le producteur initial

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhone-Alpes - Pro
2712 – Stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage
2713 – Transit, regroupement, tri ou préparation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux
2714 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc,
textiles, bois
2715 – Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre
2716 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux non inertes
2718 – Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux
2719 – Installation temporaire de transit de déchets issus de pollutions accidentelles marines ou fluviales ou de catastrophes naturelles
2720 – Stockage de déchets résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales ainsi que de l'exploitation de carrières
2730 – Traitement de sous-produits d'origine animale
2731 – Dépôt de sous-produits animaux
2740 – Incinération de cadavres d'animaux de compagnie
2750 – Station d'épuration collective d'eaux résiduaires industrielles
2751 – Station d'épuration collective de déjections animales
2752 – Station d'épuration mixte
2760 – Stockage de déchets autres que ceux mentionnés à la rubrique 2720
2770 – Traitement thermique de déchets dangereux
2771 – Traitement thermique de déchets non dangereux
2780 – Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale
2781 – Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale
2782 – Autres traitements biologiques de déchets non dangereux
2790 – Traitement de déchets dangereux
2791 – Traitement de déchets non dangereux
2792 – Traitement de déchets contenant des PCB
2793 – Traitement de déchets d'explosifs
2794 – Broyage de déchets verts
2795 – Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux
2797 – Gestion des déchets radioactifs
2798 – Installation temporaire de transit de déchets radioactifs
2910 – Installation de combustion
2915 – Procédés de chauffage

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2925 – Charge d'accumulateurs
2930 – Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs
2931 – Ateliers d'essais sur banc de moteurs à combustion interne ou à réaction, turbines
2940 – Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.
2950 – Traitement et développement des surfaces photosensibles
2960 – Captage de CO2
2970 – Stockage géologique de CO2
2971 – Installation de production de chaleur ou d'électricité à partir de combustibles solides de récupération
2980 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
3110 – Combustion
3120 – Raffinage de pétrole et de gaz
3130 – Production de coke
3140 – Gazéification ou liquéfaction de charbon ou autres combustibles
3210 – Grillage ou frittage de minerai métallique
3220 – Production de fonte ou d'acier
3230 – Transformation des métaux ferreux
3240 – Exploitation de fonderies de métaux ferreux
3250 – Transformation de métaux non ferreux
3260 – Traitement de surface
3310 – Production de ciment, chaux ou oxyde de magnésium
3330 – Fabrication du verre
3340 – Fusion de matières minérales
3350 – Fabrication de céramiques
3410 – Fabrication de produits chimiques organiques
3420 – Fabrication de produits chimiques inorganiques
3430 – Fabrication d'engrais
3440 – Fabrication de produits phytosanitaires ou biocides
3450 – Fabrication de produits pharmaceutiques
3460 – Fabrication d'explosifs
3510 – Traitement de déchets dangereux
3520 – Incinération ou coincinération de déchets
3531 – Élimination de déchets non dangereux
3532 – Valorisation de déchets non dangereux

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
3550 – stockage temporaire de déchets
3560 – Stockage souterrain de déchets dangereux
3610 – Fabrication de pâte à papier, papier, carton, panneaux de bois
3620 – Prétraitement ou teinture de textiles
3630 – Tannage des peaux
3641 – Exploitation d'abattoirs
3642 – Traitement et transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires
3643 – Traitement et transformation du lait
3650 – Élimination ou recyclage de carcasses ou de déchets animaux
3660 – Élevage intensif
3670 – Traitement de surface de matières à l'aide de solvants organiques
3680 – Fabrication de carbone
3690 – Captage des flux de CO2
3700 – Préservation du bois
3710 – Traitement des eaux résiduaires
4001 – Installations présentant un grand nombre de substances (règle du cumul seuil bas ou haut)
4110 – Toxicité aiguë catégorie 1
4120 – Toxicité aiguë catégorie 2
4130 – Toxicité aiguë catégorie 3 / inhalation.
14140 – Toxicité aiguë catégorie 3 / orale
4150 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles
4210 – Produits explosifs
4220 – Produits explosifs (stockage de)
4240 – Produits explosibles
4310 – Gaz inflammables catégorie 1 et 2.
4320 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4321 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4330 – Liquides inflammables de catégorie 1
4331 – Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3
4410 – Substances et mélanges autoréactifs type A ou type B
4411 – Substances et mélanges autoréactifs type C, D, E ou F
4420 – Peroxydes organiques type A ou type B
4421 – Peroxydes organiques type C ou type D

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4430 – Solides pyrophoriques catégorie 1.
4431 – Liquides pyrophoriques catégorie 1
4440 – Solides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4441 – Liquides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4442 – Gaz comburants catégorie 1
4510 – Dangereux pour l'environnement aquatique 1
4511 – Dangereux pour l'environnement aquatique 2
4610 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH014
4620 – Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
4630 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH029
4701 – Nitrate d'ammonium.
4702 – Engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium
4703 – Nitrate d'ammonium ou d'engrais hors spécification
4705 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de comprimés ou de granulés)
4706 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de cristaux)
4707 – Pentoxyde d'arsenic
4708 – Trioxyde d'arsenic
☐ 4709 – Brome
☐ 4710 – Chlore
4711 – Composés de nickel
4712 – Ethylèneimine
4713 – Fluor
The state of the s
4715 – Hydrogène
4716 – Chlorure d'hydrogène
4717 – Plombs alkyls
4718 – Gaz inflammables liquéfiés de catégorie
☐ 4719 – Acétylène
4720 – Oxyde d'éthylène
4721 – Oxyde de propylène
4722 – Méthanol
4723 – 4,4-méthylène-bis
4724 – Isocyanate de méthyle

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4726 – 2,4-diisocyanate de toluène
4727 – Dichlorure de carbonyle (phosgène)
☐ 4728 – Arsine
The sphine 4729 – Phosphine
The state of the s
Trioxyde de soufre
4732 – Polychlorodibenzofuranes et polychlorodibenzodioxines
4733 – Cancérogènes
4734 – Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution
The state of the s
Trifluorure de bore
4737 – Sulfure d'hydrogène
4738 – Pipéridine
4739 – Bis(2-dimethylaminoéthyl)(méthyl)amine
4740 – 3-(2-Ethylhexyloxy)propylamine
4741 – Les mélanges d'hypochlorite de sodium
4742 – Propylamine
4743 – Acrylate de tert-butyl
4744 – 2-méthyl-3-butènenitrile
4745 – Tétrahydro-3,5-diméthyl-1,3,5, thiadiazine-2-thione (dazomet)
4746 – Acrylate de méthyle
4747 – 3-Méthylpyridine
4748 – 1-bromo-3-chloropropane
4749 – Perchlorate d'ammonium
4755 – Alcools de bouche d'origine agricole
4801 – Houille, coke,
Liste des rubriques ICPE du projet dans le régime D (déclaration)  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  1185 – Gaz à effet de serre fluorés
1312 – Mise en œuvre de produits explosifs à des fins industrielles
1413 – Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression
1414 – Installations de remplissage ou de distribution de gaz inflammables liquéfiés
1416 – Station services (hydrogène)
1421 – Installation de remplissage d'aérosols inflammables

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
1434 – Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables
1435 – Stations-service
1436 – Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C
1450 – Solides inflammables
1455 – Stockage de carbure de calcium
1510 – Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts
1511 – Entrepôts frigorifiques
1530 – Dépôts de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues
1531 – Stockages, par voie humide (immersion ou aspersion), de bois non traité chimiquement
1532 – Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues
1630 – Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique
1700 – Définitions et règles de classement des substances radioactives
1716 – Substances radioactives
1735 – Dépôt, entreposage ou stockage de substances radioactives
1978 – Solvants organiques
2101 – Élevage de bovins
2102 – Élevage de porcs
2110 – Élevage de lapins
2111 – Élevage de volailles
2112 – Couvoirs
2113 – Élevage d'animaux carnassiers à fourrure
2120 – Élevage de chiens
2130 – Piscicultures
2140 – Présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques
2150 – Élevage de coléoptères, diptères, orthoptères
2160 – Silos et installations de stockage de céréales, grains, produits alimentaires
2170 – Fabrication des engrais, amendement et support de culture
2171 – Dépôts de fumiers, engrais et supports de culture
2175 – Dépôts d'engrais liquides
2210 – Abattage d'animaux
2220 – Préparation de produits alimentaires d'origine végétale
2221 – Préparation de produits alimentaires d'origine animale
2230 – Transformation etc. du lait

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhone-Alpes - Pro
2250 – Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole
2251 – Préparation, conditionnement de vins
2260 – Broyage, concassage de substances végétales
2265 – Fermentation acétique en milieu liquide
2275 – Fabrication de levure,
2311 – Traitement par battage, cardage, lavage etc. de fibres d'origine végétale
2315 – Fabrication de fibres végétales artificielles
2321 – Atelier de fabrication de tissus
2330 – Teinture, impression, apprêt, enduction, blanchiment et délavage de matières textiles
2340 – Blanchisserie, laverie de linge
2345 – Utilisation de solvants pour le nettoyage à sec et le traitement de textiles ou vêtements
2350 – Tanneries, mégisseries,
2351 – Teintureries et pigmentation de peaux
2355 – Dépôts de peaux
2360 – Fabrication de chaussures, maroquinerie ou travail du cuir
2410 – Travail du bois et matériaux combustibles analogues
2415 – Mise en œuvre de produits de préservation de bois et matériaux dérivés
2420 – Fabrication de charbon de bois
2430 – Préparation de la pâte à papier
2440 – Fabrication de papier carton
2445 – Transformation du papier, carton
2450 – Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support
2510 – Exploitation de carrières
2515 – Broyage, concassage, criblage de pierres, cailloux, minerais et autres produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes
2516 – Station de transit de produits minéraux pulvérulents
2517 – Station de transit de produits minéraux autres
2518 – Production de béton prêt à l'emploi
2520 – Fabrication de ciments, chaux, plâtres
2521 – Station d'enrobage au bitume de matériaux routiers
2522 – Fabrication de produits en béton par procédés mécaniques
2523 – Fabrication de produits céramiques et réfractaires
2524 – Taillage, sciage et polissage de minéraux naturels ou artificiels
☐ 2530 – Fabrication et travail du verre

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2531 – Travail chimique du verre ou du cristal
2540 – Lavoirs à houille, minerais, minéraux ou résidus métallurgiques
2541 – Agglomération de houille, minerai de fer, fabrication de graphite artificiel – Grillage ou frittage de minerai métallique
2545 – Fabrication d'acier, fer, fonte, ferro-alliage
2546 – Traitement industriel des minerais non ferreux, élaboration des métaux et alliages non ferreux
2547 – Fabrication de silico-alliages ou carbure de silicium
2550 – Fonderie de produits moulés contenant du plomb
2551 – Fonderie de métaux et alliages ferreux
2552 – Fonderie de métaux et alliages non-ferreux
2560 – Travail mécanique des métaux et alliages
2561 – Trempé recuit, revenu des métaux et alliages
2562 – Chauffage et traitement industriels par bains de sels fondus
2563 – Nettoyage lessiviel
2564 – Nettoyage, dégraissage, décapage de surfaces utilisant des liquides organohalogénés ou des solvants organiques
2565 – Revêtement métallique ou traitement de surfaces par voie électrolytique ou chimique
2566 – Décapage des métaux par traitement thermique
2567 – Galvanisation, étamage de métaux
2570 – Émail
2575 – Emploi de matières abrasives
2630 – Fabrication de ou à base de détergents et savons
2631 – Extraction par la vapeur des parfums, huiles essentielles
2640 - Fabrication industrielle de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels
2660 – Fabrication industrielle ou régénération de polymères
2661 – Transformation de polymères
2662 – Stockage de polymères
2663 – Stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50 % de polymères
2670 – Fabrication d'accumulateurs et piles
2680 – Mise en œuvre industrielle d'organismes génétiquement modifiés
2681 – Mise en œuvre industrielle de micro- organismes naturels pathogènes
2690 – Préparation de produits opothérapiques
2710 – Collecte de déchets apportés par le producteur initial
2711 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets d'équipements électriques et électroniques

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhone-Alpes - Pro
2713 – Transit, regroupement, tri ou préparation de métaux ou de déchets de métaux non dangereux
2714 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc,
textiles, bois
2715 – Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de verre
2716 – Transit, regroupement, tri ou préparation de déchets non dangereux non inertes
2718 – Transit, regroupement ou tri de déchet dangereux
2719 – Installation temporaire de transit de déchets issus de pollutions accidentelles marines ou fluviales ou de catastrophes naturelles
2720 – Stockage de déchets résultant de la prospection, de l'extraction, du traitement et du stockage de ressources minérales ainsi que de l'exploitation de carrières
2730 – Traitement de sous-produits d'origine animale
2731 – Dépôt de sous-produits animaux
2740 – Incinération de cadavres d'animaux de compagnie
2750 – Station d'épuration collective d'eaux résiduaires industrielles
2751 – Station d'épuration collective de déjections animales
2752 – Station d'épuration mixte
2760 – Stockage de déchets autres que ceux mentionnés à la rubrique 2720
2770 – Traitement thermique de déchets dangereux
2771 – Traitement thermique de déchets non dangereux
2780 – Compostage de déchets non dangereux ou matière végétale
2781 – Méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale
2782 – Autres traitements biologiques de déchets non dangereux
2790 – Traitement de déchets dangereux
2791 – Traitement de déchets non dangereux
2792 – Traitement de déchets contenant des PCB
2793 – Traitement de déchets d'explosifs
2794 – Broyage de déchets verts
2795 – Lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses ou de déchets dangereux
2797 – Gestion des déchets radioactifs
2798 – Installation temporaire de transit de déchets radioactifs
2910 – Installation de combustion
2915 – Procédés de chauffage
2921 – Refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
2930 – Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteurs
2931 – Ateliers d'essais sur banc de moteurs à combustion interne ou à réaction, turbines
2940 – Application, cuisson, séchage de vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc.
2950 – Traitement et développement des surfaces photosensibles
2960 – Captage de CO2
2970 – Stockage géologique de CO2
2971 – Installation de production de chaleur ou d'électricité à partir de combustibles solides de récupération
2980 – Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
3110 – Combustion
3120 – Raffinage de pétrole et de gaz
3130 – Production de coke
3140 – Gazéification ou liquéfaction de charbon ou autres combustibles
3210 – Grillage ou frittage de minerai métallique
3220 – Production de fonte ou d'acier
3230 – Transformation des métaux ferreux
3240 – Exploitation de fonderies de métaux ferreux
3250 – Transformation de métaux non ferreux
3260 – Traitement de surface
3310 – Production de ciment, chaux ou oxyde de magnésium
3330 – Fabrication du verre
3340 – Fusion de matières minérales
3350 – Fabrication de céramiques
3410 – Fabrication de produits chimiques organiques
3420 – Fabrication de produits chimiques inorganiques
3430 – Fabrication d'engrais
3440 – Fabrication de produits phytosanitaires ou biocides
3450 – Fabrication de produits pharmaceutiques
3460 – Fabrication d'explosifs
3510 – Traitement de déchets dangereux
3520 – Incinération ou coincinération de déchets
3531 – Élimination de déchets non dangereux
3532 – Valorisation de déchets non dangereux
3540 – Installation de stockage de déchets

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
3560 – Stockage souterrain de déchets dangereux
3610 – Fabrication de pâte à papier, papier, carton, panneaux de bois
3620 – Prétraitement ou teinture de textiles
3630 – Tannage des peaux
3641 – Exploitation d'abattoirs
3642 – Traitement et transformation de matières premières en vue de la fabrication de produits alimentaires
3643 – Traitement et transformation du lait
3650 – Élimination ou recyclage de carcasses ou de déchets animaux
3660 – Élevage intensif
3670 – Traitement de surface de matières à l'aide de solvants organiques
3680 – Fabrication de carbone
3690 – Captage des flux de CO2
3700 – Préservation du bois
3710 – Traitement des eaux résiduaires
4001 – Installations présentant un grand nombre de substances (règle du cumul seuil bas ou haut)
1 4110 – Toxicité aiguë catégorie 1
120 – Toxicité aiguë catégorie 2
130 – Toxicité aiguë catégorie 3 / inhalation.
14140 – Toxicité aiguë catégorie 3 / orale
4150 – Toxicité spécifique pour certains organes cibles
4210 – Produits explosifs
4220 – Produits explosifs (stockage de)
4240 – Produits explosibles
4310 – Gaz inflammables catégorie 1 et 2.
4320 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4321 – Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables []
4330 – Liquides inflammables de catégorie 1
4331 – Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3
4410 – Substances et mélanges autoréactifs type A ou type B
4411 – Substances et mélanges autoréactifs type C, D, E ou F
4420 – Peroxydes organiques type A ou type B
4421 – Peroxydes organiques type C ou type D
4422 – Peroxydes organiques type E ou type F

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4431 – Liquides pyrophoriques catégorie 1
4440 – Solides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4441 – Liquides comburants catégorie 1, 2 ou 3
4442 – Gaz comburants catégorie 1
4510 – Dangereux pour l'environnement aquatique 1
4511 – Dangereux pour l'environnement aquatique 2
4610 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH014
4620 – Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
4630 – Substances ou mélanges auxquels est attribuée la mention de danger EUH029
4701 – Nitrate d'ammonium.
4702 – Engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium
4703 – Nitrate d'ammonium ou d'engrais hors spécification
4705 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de comprimés ou de granulés)
4706 – Nitrate de potassium et engrais composés (sous forme de cristaux)
4707 – Pentoxyde d'arsenic
4708 – Trioxyde d'arsenic
4709 – Brome
4710 – Chlore
4711 – Composés de nickel
4712 – Ethylèneimine
☐ 4713 – Fluor
4714 – Formaldéhyde
4715 – Hydrogène
4716 – Chlorure d'hydrogène
4717 – Plombs alkyls
4718 – Gaz inflammables liquéfiés de catégorie
4719 – Acétylène
4720 – Oxyde d'éthylène
4721 – Oxyde de propylène
4722 – Méthanol
4723 – 4,4-méthylène-bis
4724 – Isocyanate de méthyle
☐ 4725 – Oxygène

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
4727 – Dichlorure de carbonyle (phosgène)
4728 – Arsine
4729 – Phosphine
4730 – Dichlorure de soufre
4731 – Trioxyde de soufre
4732 – Polychlorodibenzofuranes et polychlorodibenzodioxines
4733 – Cancérogènes
4734 – Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution
4735 – Ammoniac
4736 – Trifluorure de bore
4737 – Sulfure d'hydrogène
4738 – Pipéridine
4739 – Bis(2-dimethylaminoéthyl)(méthyl)amine
4740 – 3-(2-Ethylhexyloxy)propylamine
4741 – Les mélanges d'hypochlorite de sodium
4742 – Propylamine
4743 – Acrylate de tert-butyl
4744 – 2-méthyl-3-butènenitrile
4745 – Tétrahydro-3,5-diméthyl-1,3,5, thiadiazine-2-thione (dazomet)
4746 – Acrylate de méthyle
4747 – 3-Méthylpyridine
4748 – 1-bromo-3-chloropropane
4749 – Perchlorate d'ammonium
4755 – Alcools de bouche d'origine agricole
4801 – Houille, coke,
Quantités des principales rubriques ICPE Indiquez, pour les 2 rubriques principales du projet : le numéro de rubrique, son intitulé et la capacité.
Dià a instification à inimus on complément de dessire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  S'il s'agit d'un projet éolien, chargez le document de résultats du conseil à l'émergence

S'il s'agit d'une carrière, le projet est-il compatible avec le schéma régional des carrières ?

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-des-carrieres-r4335.html	
Cochez la mention applicable  Oui	
Non	
L'établissement relève-t-il de la directive relative aux émissions industrielles (IED) ?  Cochez la mention applicable  Oui	
Non	
L'établissement relève-t-il de la directive SEVESO ?  Cochez la mention applicable  Oui	
Non	
Précisez s'il s'agit : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  d'un SEVESO seuil haut	
d'un SEVESO seuil bas	
Liste des rubriques IOTA du projet relevant de la rubrique A  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  1.1.1.0 - Sondage, forage y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique	l
1.1.2.0 - Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère	
1.2.1.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L.214-5 prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'ea dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe	
1.2.2.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu à l'article L.214.9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, dans un cours d'eau, sa nappe d'accompagnement ou un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe, lorsque le débit du co d'eau résulte, pour plus de moitié, d'une réalimentation artificielle.	
1.3.1.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L.214-s ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanente de répartition quantitative instituées ont prévu l'abaissement des seuils	
2.1.1.0 - Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés collecter et traiter une charge brute de pollution organique	à
2.1.3.0 - Épandage et stockage en vue d'épandage de boues produites dans un ou plusieurs systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif	
2.1.4.0 - Epandage et stockage en vue d'épandage d'effluents ou de boues	
2.1.5.0 - Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol	
2.2.1.0 - Rejet dans les eaux douces superficielles susceptibles de modifier le régime des eaux	
2.2.2.0 - Rejets en mer, la capacité totale de rejet étant supérieure à 100 000 m3/j (D)	
2.2.3.0 - Rejet dans les eaux de surface, à l'exclusion des rejets réglementés au titre des autres rubriques de la présente nomenclature ou de la nomenclature des installations classées	

Pr	hase Amont - AENV - Auvergne-Rhone-Alpes - Pro
	2.3.2.0 - Recharge artificielle des eaux souterraines
	3.1.1.0 - Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant :
	3.1.2.0 - Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0 ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau.
	3.1.3.0 - Installations ou ouvrages ayant un impact sensible sur la luminosité nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique dans un cours d'eau
	3.1.4.0 - Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes.
	3.1.5.0 - Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet.
	3.2.1.0 - Entretien de cours d'eau ou de canaux, à l'exclusion de l'entretien visé à l'article L.215-14 réalisé par le propriétaire riverain, des dragages visés à la rubrique 4.1.3.0 et de l'entretien des ouvrages visés à la rubrique 2.1.5.0.
	3.2.2.0 - Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau
	3.2.3.0 - Plans d'eau permanents ou non :
	3.2.5.0 - Barrage de retenue et ouvrages assimilés relevant des critères de classement prévus par l'article R. 214-112
	3.2.6.0 - Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions
	3.2.7.0 - Piscicultures d'eau douce mentionnées à l'article L.431-6
	3.3.1.0 - Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais.
	3.3.2.0 - Réalisation de réseaux de drainage
	3.3.3.0 - Canalisations de transport d'hydrocarbures liquides ou de produits chimiques liquides de longueur supérieure à 5 kilomètres ou dont le produit du diamètre extérieur par la longueur est supérieur à 2000 m²
	3.3.4.0 - Travaux de recherche de stockages souterrains de déchets radioactifs
	3.3.5.0 - Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif
	4.1.1.0 - Travaux de création d'un port maritime ou d'un chenal d'accès ou travaux de modification des spécifications théoriques d'un chenal d'accès existant (A)
	4.1.2.0 - Travaux d'aménagement portuaire et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu.
	4.1.3.0 - Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin
	5.1.1.0 - Réinjection dans une même nappe des eaux prélevées pour la géothermie, l'exhaure des mines et carrières ou lors des travaux de génie civil
	5.1.2.0 - Travaux de recherche et d'exploitation de gîtes géothermiques (A)
	5.1.3.0 - Travaux de recherche, de création, d'essais, d'aménagement ou d'exploitation des stockages souterrains soumis aux dispositions du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006
	5.1.4.0 - Travaux d'exploitation de mines
	5.1.5.0 - Travaux d'exploitation de stockages souterrains de déchets radioactifs (A)
	5.1.6.0 - Travaux de recherches des mines
П	5.1.7.0 - Travaux de prospection, de recherche et d'exploitation de substances minérales ou fossiles non visées à

Ph	ase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
	5.2.2.0 - Concessions hydrauliques régies par le livre V du code de l'énergie (A)
	5.2.3.0 - Les travaux décidés par la commission d'aménagement foncier comprenant des travaux tels que l'arrachage des haies, l'arasement des talus, le comblement des fossés, la protection des sols, l'écoulement des eaux nuisibles, les retenues et la distribution des eaux utiles, la rectification, la régularisation et le curage des cours d'eau non domaniaux
	te des rubriques IOTA du projet relevant de la rubrique D chez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles 1.1.1.0 - Sondage, forage y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique
	1.1.2.0 - Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère
	1.2.1.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L.214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe
	1.2.2.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu à l'article L.214.9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, dans un cours d'eau, sa nappe d'accompagnement ou un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe, lorsque le débit du cours d'eau résulte, pour plus de moitié, d'une réalimentation artificielle.
	1.3.1.0 - Prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L.214-9, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées ont prévu l'abaissement des seuils
	2.1.1.0 - Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique
	2.1.3.0 - Épandage et stockage en vue d'épandage de boues produites dans un ou plusieurs systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif
	2.1.4.0 - Epandage et stockage en vue d'épandage d'effluents ou de boues
	2.1.5.0 - Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol
	2.2.1.0 - Rejet dans les eaux douces superficielles susceptibles de modifier le régime des eaux
	2.2.2.0 - Rejets en mer, la capacité totale de rejet étant supérieure à 100 000 m3/j (D)
	2.2.3.0 - Rejet dans les eaux de surface, à l'exclusion des rejets réglementés au titre des autres rubriques de la présente nomenclature ou de la nomenclature des installations classées
	2.3.1.0 - Rejets d'effluents sur le sol ou dans le sous-sol, à l'exclusion des rejets visés à la rubrique 2.1.5.0, des rejets des ouvrages visés aux rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0, des épandages visés aux rubriques 2.1.3.0 et 2.1.4.0, ainsi que des réinjections visées à la rubrique 5.1.1.0 (A)
	2.3.2.0 - Recharge artificielle des eaux souterraines
	3.1.1.0 - Installations, ouvrages, remblais et épis, dans le lit mineur d'un cours d'eau, constituant :
	3.1.2.0 - Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0 ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau.
	3.1.3.0 - Installations ou ouvrages ayant un impact sensible sur la luminosité nécessaire au maintien de la vie et de la circulation aquatique dans un cours d'eau
	3.1.4.0 - Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes.
	3.1.5.0 - Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens, ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet.

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
3.2.1.0 - Entretien de cours d'eau ou de canaux, à l'exclusion de l'entretien visé à l'article L.215-14 réalisé par le propriétaire riverain, des dragages visés à la rubrique 4.1.3.0 et de l'entretien des ouvrages visés à la rubrique 2.1.5.0.
3.2.2.0 - Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau
3.2.3.0 - Plans d'eau permanents ou non :
3.2.5.0 - Barrage de retenue et ouvrages assimilés relevant des critères de classement prévus par l'article R. 214-112
3.2.6.0 - Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions
3.2.7.0 - Piscicultures d'eau douce mentionnées à l'article L.431-6
3.3.1.0 - Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais.
3.3.2.0 - Réalisation de réseaux de drainage
3.3.3.0 - Canalisations de transport d'hydrocarbures liquides ou de produits chimiques liquides de longueur supérieure à 5 kilomètres ou dont le produit du diamètre extérieur par la longueur est supérieur à 2000 m²
3.3.4.0 - Travaux de recherche de stockages souterrains de déchets radioactifs
3.3.5.0 - Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif
4.1.1.0 - Travaux de création d'un port maritime ou d'un chenal d'accès ou travaux de modification des spécifications théoriques d'un chenal d'accès existant (A)
4.1.2.0 - Travaux d'aménagement portuaire et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu.
4.1.3.0 - Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin
5.1.1.0 - Réinjection dans une même nappe des eaux prélevées pour la géothermie, l'exhaure des mines et carrières ou lors des travaux de génie civil
5.1.2.0 - Travaux de recherche et d'exploitation de gîtes géothermiques (A)
5.1.3.0 - Travaux de recherche, de création, d'essais, d'aménagement ou d'exploitation des stockages souterrains soumis aux dispositions du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006
5.1.4.0 - Travaux d'exploitation de mines
5.1.5.0 - Travaux d'exploitation de stockages souterrains de déchets radioactifs (A)
5.1.6.0 - Travaux de recherches des mines
5.1.7.0 - Travaux de prospection, de recherche et d'exploitation de substances minérales ou fossiles non visées à l'article 2 du code minier et contenues dans les fonds marins du domaine public (A)
5.2.2.0 - Concessions hydrauliques régies par le livre V du code de l'énergie (A)
5.2.3.0 - Les travaux décidés par la commission d'aménagement foncier comprenant des travaux tels que l'arrachage des haies, l'arasement des talus, le comblement des fossés, la protection des sols, l'écoulement des eaux nuisibles, les retenues et la distribution des eaux utiles, la rectification, la régularisation et le curage des cours d'eau non domaniaux
Rubriques R 122-2 - N° de catégorie Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  1. Installations classées pour la protection de l'environnement
2. Installations nucléaires de base
3. Installations nucléaires de base secrètes.

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
5. Infrastructures ferroviaires
6. Infrastructures routières
7. Transports guidés de personnes
8. Aérodromes
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière
12. Récupération de territoires sur la mer
13. Travaux de rechargement de plage.
14. Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et mentionnés au 2 et au 4 du R. 121-5 du code de l'urbanisme
15. Récifs artificiels
16. Projets d'hydraulique agricole, y compris projets d'irrigation et de drainage de terres
17. Dispositifs de captage et de recharge artificielle des eaux souterraines
18. Dispositifs de prélèvement des eaux de mer
19. Rejet en mer
20. Travaux, ouvrages et aménagements réalisés en vue de l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine dans une forêt de protection
21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker
22. Installation d'aqueducs sur de longues distances
23. Ouvrages servant au transvasement des ressources hydrauliques entre bassins fluviaux
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial
26. Stockage et épandages de boues et d'effluents
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols
28. Exploitation minière
29. Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement)
31. Installation en mer de production d'énergie
32. Construction de lignes électriques aériennes en haute et très haute tension
33. Lignes électriques sous-marines en haute et très haute tension
34. Autres câbles en milieu marin
35. Canalisations de transport d'eau chaude de température inférieure à 120° C ou d'eau de refroidissement

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
37. Canalisations de transport de gaz inflammables, nocifs ou toxiques, et de dioxyde de carbone en vue de son stockage géologique
38. Canalisations de transport de fluides autres que ceux visés aux rubriques 22 et 35 à 37
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement
40. Villages de vacances et aménagements associés
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
42. Terrains de camping et caravanage
43. Pistes de ski, remontées mécaniques et aménagements associés
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés
45. Opérations d'aménagements fonciers agricoles et forestiers mentionnées au 1° de l'article L. 121-1 du code rural et de la pêche maritime, y compris leurs travaux connexes
46. Projets d'affectation de terres incultes ou d'étendues semi-naturelles à l'exploitation agricole intensive
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols
48. Crématoriums
3.3 Nature du projet  Présentation succincte du projet
Echéancier du projet
Si le projet comporte plusieurs phases, présentez la montée en puissance Présentez les choses dans leur globalité (évitez de morceler). N'oubliez pas les aspects accès au site (aménagement de voiries), énergie et raccordement au réseau. S'il s'agit d'un modification d'un site existant, présentez en quoi consistent ces modifications (date de création du site existant et principales composantes du site existant).
3.4 Localisation du projet
Adresse

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro	
Commune	
Coordonnées géographiques (latitude/longitude) Long ° ' _ Lat ° ' _ '' _	
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?	
3.5 Document d'urbanisme	
La communes concernée par le projet est-elle couverte par un document d'urbanisme ?  Cochez la mention applicable  Oui	
Non	
Type de document	1
Date d'approbation du document d'urbanisme	1
Le projet est-il compatible avec le document d'urbanisme Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Une procédure de révision, de modification ou de mise en compatibilité ayant pour effet de permettre la projet est-elle engagée ?  Cochez la mention applicable  Oui	réalisation du
Non	
Précisez l'échéance	
Avez-vous connaissance de servitudes définies sur les parcelles concernées par le projet ?  Cochez la mention applicable  Oui	l
☐ Non	
Lesquelles :	
Le projet génère-til des servitudes ?	
Cochez la mention applicable  Oui	
□ Non	

# Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Précisez: Expliciter les raisons du choix du site Justification du site par rapport à des sites alternatifs, en particulier sur le site retenu présente des enjeux forts Enjeux du projet pour le porteur de projet ? Pour la filière ? 4. Caractéristiques générales du projet 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition 4.2 Objectifs du projet 4.3 Descriptif sommaire du projet a. dans sa phase travaux 4.3 Descriptif sommaire du projet b. dans sa phase d'exploitation 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

## 4.5. Dimensions caractéristiques du projet Superficie au sol (en m2) 4.5. Dimensions caractéristiques du projet Hauteur (en m) - si pertinent 4.5. Dimensions caractéristiques du projet Volume de l'enveloppe (en m3) si pertinent 4.5. Dimensions caractéristiques du projet Informations complémentaires avec unités de mesure L'installation existante a fait l'objet d'une évaluation environnementale? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de la DREAL. Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire. https://www.ecologie.gouv.fr/levaluation-environnementale-et-demande-dexamen-au-cas-cas 5. Le projet se situe-t-il : Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, et floristique de type I ou II (ZNIEFF)? Cochez la mention applicable Oui Non Lequel/Laquelle? En zone de montagne? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Lequel/Laquelle? Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? Cochez la mention applicable ☐ Oui

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
Non
Lequel/Laquelle ?
Dans un parc (national ou régional), un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou une réserve naturelle dirigée ? ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Lequel
Dans ou à proximité des réservoirs et trames écologiques repérées au titre du SRADDET ou du document d'urbanisme
par exemple ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Lequel/Laquelle ?
Dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Lequel/Laquelle ?

Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro patrimonial remarquable ?
Cochez la mention applicable
□ Oui
Non
Lagual/Lagualla 2
Lequel/Laquelle ?
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Lequel/Laquelle ?
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN), par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ou par un plan de prévention des risques miniers ?  Cochez la mention applicable  Oui  Non
Lequel/Laquelle ? Précisez s'ils sont prescrits ou approuvés.
Dans un site ou sur des sols pollués ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Lequel/Laquelle ?
Dans una none de uémentition des essus 2
Dans une zone de répartition des eaux ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Lequei/Laqueile ?
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? Dans le périmètre d'un projet d'intérêt général ?  Coche : la mention applicable
□ Oui
Non
Loquel/Loquello 2
Lequel/Laquelle ?

## Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Dans une aire d'alimentation de captage? Cochez la mention applicable Oui Non Lequel/Laquelle? Dans un site inscrit ou classé? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non Lequel/Laquelle? Sur un massif forestier? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non Lequel/Laquelle? Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : D'un site Natura 2000? Dans un rayon de 20 km Cochez la mention applicable Oui Non Lequel et à quelle distance ? D'un monument hitorique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO Cochez la mention applicable ☐ Oui Non Lequel et à quelle distance ? Dans le lit majeur d'un cours d'eau, dans le lit mineur d'un cours d'eau, proximité d'un cours d'eau Cochez la mention applicable ☐ Oui □ Non

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
Lequel et à quelle distance ?
Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? a/ Ressources
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Dans quel milieu ? De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Avez-vous quantifié les consommations prévues en eau ?  Cochez la mention applicable  Oui
☐ Non
Précisez les origines pour les différentes consommations d'eau
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Est-il:  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Excédentaire en matériaux
Déficitaire en matériaux
☐ Neutre
Le cas échéant, précisez la nature des matériaux et les quantités, et les éventuelles ressources naturelles du sol ou du sous-sol utilisées ?

b/ Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non De quelle nature / importance? Avez-vous qualifié les enjeux relatifs la biodiversité par : Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles des études bibliographiques le passage d'un écologue sur la ou les zones du projet des inventaires faunistiques et floristiques de mars à août ou inventaire 4 saisons Le projet est-il suspectible d'engendrer les dérangement ou la destruction d'habitats ou d'espèces protégées ? Cochez la mention applicable Oui Non Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site? Cochez la mention applicable ☐ Oui Non De quelle nature / importance ? Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non De quelle nature / importance? 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? c/ Risques Est-il concerné par des risques technologiques ? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non De quelle nature / importance?

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

### Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Est-il concerné par des risques naturels? Cochez la mention applicable Oui ■ Non De quelle nature / importance? Engendre-t-il des risques sanitaires? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non De quelle nature / importance? Le projet est-il concerné par des risques sanitaires ? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non De quelle nature / importance ? 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? d/ Nuisances Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? Cochez la mention applicable Oui Non De quelle nature / importance? Est-il source de bruit / nuisances sonores? Cochez la mention applicable Oui Non De quelle nature / importance? Engendre-t-il des odeurs? Cochez la mention applicable Oui Non

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro De quelle nature / importance ?
Engendre-t-il des vibrations ? Cochez la mention applicable Oui
Non
De quelle nature / importance ?
Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? e/ Émissions
Engendre-t-il des rejets dans l'air ? Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?
Les rejets seront :  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  canalisés
diffus
Engendre-t-il des rejets liquides ? Cochez la mention applicable  Oui
Non
De quelle nature / importance / dans quel milieu ?
Engendre-t-il des effluents ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? f / Patrimoine / Cadre de vie / Population
Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?
Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notammentl'usage du sol ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
De quelle nature / importance ?
Le projet est-il susceptible de modifier le paysage et le cadre de vie des populations environnantes ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
De quelle nature / importance ?
6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? g / Énergie, climat
Quelles sont les consommations d'énergie ?
Qualles cent les émissions de gaz à effet de seure (GES) dans tautes les phases du projet 3
Quelles sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans toutes les phases du projet ?

Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro
Quelle est la part de déstockage de carbone ?
Une étude d'impact en matières d'émissions de GES a-t-elle été réalisée ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Quelles actions sont retenues pour atteindre la neutralité carbone du projet ou à défaut, réduire les émissions dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone ?
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Décrivez lesquels :
6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine
7. Questions spécifiques au projet
Avez-vous des questions particulières vis à vis des procédures applicables ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non

# Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro Lesquelles: Des dérogations sont-elles envisagées par rapport aux textes réglementaires ? Cochez la mention applicable Oui ☐ Non Si oui, lesquelles (décrire les enjeux et les mesures compensatoires envisagées) : Avez-vous des questions particulières concernant les enjeux impactés par votre projet et les mesures à mettre en place pour les éviter, les réduire ou les compenser? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Lesquelles: Avez-vous des questions particulières vis-à-vis de l'autorité environnementale ? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Lesquelles Annexes Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Plan de situation Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photographie de la zone d'implantation permettant de localiser le projet dans son environnement Pièce justificative à joindre en complément du dossier Plan du projet, ou le cas échéant projet de tracé ou enveloppe de tracé Pièce justificative à joindre en complément du dossier

#### Phase Amont - AENV - Auvergne-Rhône-Alpes - Pro

Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est suscepitble d'avoir des impacts
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Autres documents éventuellement transmis en vue de la demande d'information préalable au titre de l'art L 181-5 d code de l'environnement
Prévoir un titre explicite
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Autres documents éventuellement transmis en vue de la demande d'information préalable au titre de l'art L 181-5 d code de l'environnement
Prévoir un titre explicite
9. Engagement et signatures
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Fait à :
Le: